Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION PAYS DE LA LOIRE
PRÉFET DE LOIRE-ATLANTIQUE

Direction interrégionale de la mer
Nord Atlantique-Manche Ouest

ARRÊTÉ n° 8/2020

portant fermeture de la pêche à pied des coques (*Cerastoderma edule*)
sur le gisement naturel de la baie de La Baule (zone 44-07-02)

Le préfet de la région Pays de la Loire
Chevalier de la légion d'honneur

VU le code rural et de la pêche maritime ;

VU le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié, relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

VU le décret n°2009-1484 du 3 décembre 2009 modifié, relatif aux directions départementales interministérielles ;

VU le décret n°2010-130 du 11 février 2010 modifié, relatif à l'organisation et aux missions des directions interrégionales de la mer ;

VU le décret n°2020-260 du 16 mars 2020 portant réglementation des déplacements dans le cadre de la lutte contre la propagation du virus covid-19 ;

VU l'arrêté du directeur des affaires maritimes Bretagne-Vendée n°143 du 25 octobre 1978 modifié, portant classement du gisement naturel des coques émergent de la plage Benoît à La Baule ;

VU l'arrêté du préfet de la région Pays de la Loire n°2018/SGAR/DIRM/763 du 29 novembre 2018 portant délégation de signature à M. Guillaume Sellier, directeur interrégional de la mer Nord Atlantique-Manche Ouest ;

VU l'arrêté du directeur interrégional de la mer Nord Atlantique-Manche Ouest n°3/2019 du 11 janvier 2019 portant subdélégation de signature administrative pour les attributions relevant du préfet de la région Pays de la Loire ;

VU la demande du comité régional des pêches maritimes et des élevages marins des Pays de la Loire du 18 mars 2020 ;

VU l'avis du directeur départemental des territoires et de la mer de la Loire-Atlantique du 18 mars 2020 ;

CONSIDÉRANT les difficultés actuelles, dans un contexte de propagation du virus covid-19, de pratiquer la pêche à pied des coques (*Cerastoderma edule*) à titre professionnel et de loisir, de commercialiser des coques à destination notamment des acteurs économiques ligériens et des conserveries espagnoles, et de contrôler ces activités de pêche maritime ;

SUR proposition du directeur interrégional de la mer Nord Atlantique-Manche Ouest,

ARRÊTE

Article 1er :
La pêche à pied professionnelle et de loisir des coques (*Cerastoderma edule*) sur le gisement naturel de la baie de La Baule (zone 44-07-02), classé administrativement par l'arrêté du 25 octobre 1978 modifié, est interdite à compter du jour de la publication du présent arrêté au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Pays de la Loire.

Article 2 :
Le présent arrêté abroge :

- l'arrêté du préfet de la région Pays de la Loire n°34/2019 du 21 octobre 2019 portant autorisation de la pêche à pied de loisir des coques (*Cerastoderma edule*) sur le gisement naturel de la baie de La Baule (zone 44-07-02) ;

- l'arrêté du préfet de la région Pays de la Loire n°38/2019 du 5 novembre 2019 portant autorisation de la pêche à pied professionnelle des coques (*Cerastoderma edule*) sur le gisement naturel de la baie de La Baule (zone 44-07-02).

Article 3 :
Le secrétaire général pour les affaires régionales, le directeur interrégional de la mer Nord Atlantique-Manche Ouest et le directeur départemental des territoires et de la mer de la Loire-Atlantique sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Pays de la Loire.

Fait à Nantes, le 20 mars 2020

Pour le préfet et par délégation,

L'administrateur en chef de 1ère classe des affaires maritimes
Bruno ROUMÉGOU
Directeur interrégional adjoint délégué
de la mer Nord Atlantique-Manche Ouest

Direction interrégionale de la mer Nord Atlantique-Manche Ouest
2 boulevard Allard - BP 78749 – 44 187 NANTES cedex 4
Téléphone : 02.40.44.81.10 Télécopie : 02.40.73.33.26
dirm-namo@developpement-durable.gouv.fr

Ampliations :

Ministère de l'agriculture et de l'alimentation (direction des pêches maritimes et de l'aquaculture, sous-direction des ressources halieutiques, bureau de la gestion de la ressource)

Préfecture de la région Pays de la Loire (secrétariat général pour les affaires régionales, pôle politiques publiques)

Préfecture du département de la Loire-Atlantique

Direction interrégionale de la mer Nord Atlantique-Manche Ouest (directeur ; directeurs adjoints ; division pêche et aquaculture ; division contrôle des activités maritimes ; secrétariat : enregistrement, affichage)

Direction départementale des territoires et de la mer-délégation à la mer et au littoral de la Loire-Atlantique

Direction départementale des territoires et de la mer-délégation à la mer et au littoral de la Vendée

Direction départementale des territoires et de la mer-délégation à la mer et au littoral du Morbihan

Direction interrégionale de la mer Manche Est-Mer du Nord

Centre national de surveillance des pêches (CNSP) Etel

Groupement de gendarmerie maritime de l'Atlantique (Brest)

Compagnie de gendarmerie maritime de Lorient

Région de gendarmerie des Pays de la Loire

Groupement départemental de gendarmerie de la Loire-Atlantique (Nantes)

Direction interrégionale des douanes (Nantes)

Direction régionale des douanes des Pays de la Loire

Office français de la biodiversité (service départemental de la Loire-Atlantique)

Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (La Trinité-sur-mer ; Lorient ; Nantes)

Comité régional des pêches maritimes et des élevages marins des Pays de la Loire

Association départementale des pêcheurs à pied de Loire-Atlantique

Comité départemental des pêcheurs plaisanciers et sportifs de Loire-Atlantique

Association des pêcheurs à pied de la Côte de Jade

Association défense de l'environnement de la côte sauvage (DECOS)

Mairie La Turballe

Mairie Le Croisic

Mairie Guérande

Mairie Batz-sur-mer

Mairie Le Pouliguen

Mairie La Baule

Mairie Pornichet

Mairie Saint-Nazaire

Préfecture de la région Pays de la Loire (secrétariat général pour les affaires régionales, pôle modernisation et moyens, plateforme régionale administration, mutualisations et finances, bureau des affaires administratives) pour publication du présent arrêté au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Pays de la Loire